

Projet d'aménagement de Véloroutes « Valloires » et « Berges du Rhône »

Dossier de demande d'examen au cas par cas

CONSULTING

SAFEGE
Universaône
18 rue Félix Mangini
69009 LYON

Agence Rhône Alpes

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com

Version : 1

Date : Septembre 2020

Nom Prénom : LAVOREL Marie

Visa : ROUTEAU François

Numéro du projet :

Intitulé du projet : Projet d'aménagement de Véloroutes « Valloire » et « Berges du Rhône »

Intitulé du document : Dossier de demande d'examen au cas par cas

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
1	LAVOREL Marie	ROUTEAU François	Septembre 2020	Version initiale

Sommaire

1. Formulaire n°14734*03 – Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
2. Annexe n°1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage
3. Annexe n°2 : Plans de situation
4. Annexe n°3 : Photographies de la zone d'étude
5. Annexe n°4 : Plans du projet
6. Annexe n°5 : Risques & Plans de prévention
7. Annexe n°6 : Sites et sols pollués
8. Annexe n°7 : Localisation des zones humides
9. Annexe n°8 : Sites Natura 2000



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22 septembre 2020

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

n° 2020-ARA-KKP-2754,

1. Intitulé du projet

Aménagement des Véloroutes "Valloire" et "Berges du Rhône"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Porte de Dromardèche

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Pierre Jouvét (Président)

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 0 4 9 1 0 0 0 1 7

Forme juridique

Administration publique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6/ Infrastructures routières (les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique). c. Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km,	Aménagement de Véloroutes, voies douces, sur un linéaire de 18,8 km dont 13,7 km de voiries revêtues (enrobé) existantes (travaux de signalisation uniquement) et 5,1 km de voies douces créées sur des pistes compactées non revêtues existantes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La CCPDA souhaite créer deux voies "douces" sécurisées pour la circulation cycliste, dites "Berges du Rhône" et "Valloire", pour un linéaire total de 18,8 km.

Sur la majorité du tracé de "Valloire" (12,7 km), le projet consiste en l'implantation d'une signalisation spécifique, horizontale et verticale (les voies sont existantes). Sur le reste du linéaire (1,1 km), l'aménagement sera réalisé par la reprise des pistes compactées existantes (180 ml de pistes existantes faiblement compactées) : nivellement, reprise de structure, remplacement du revêtement par un revêtement en bicouche clair. Le tracé traverse le cours d'eau "Le Combet", par un passage à gué existant, dont la structure et le revêtement seront repris : purge de matériaux existants remplacés par de la grave naturelle pour structure de chaussée (épaisseur totale: 60cm) & création d'un radier béton (épaisseur 15cm) avec bèches d'ancrage anti affouillement de 60cm en amont et en aval ; le niveau fini du radier sera identique au niveau TN avant travaux.

Sur le tronçon "Berges du Rhône", il s'agit de l'aménagement des pistes existantes (4 km): reprofilage, création ou reprise ponctuelle de structure si nécessaire et la réalisation d'un revêtement en bicouche clair. Sur le reste du linéaire (2,1km), le projet consiste en l'implantation d'une signalisation spécifique (verticale) sur des voiries existantes revêtues (enrobé).

4.2 Objectifs du projet

La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, souhaite améliorer la circulation cycliste sur des chemins ou routes déjà existantes et développer le cyclotourisme.

Il s'agit de mettre en oeuvre un projet d'aménagement de Véloroutes, Voies Douces (empruntant des sites propres type voie verte et des voiries partagées à faible circulation automobile), véritable axe de communication, permettant une découverte de l'ensemble du territoire aux touristes mais également favorisant la mobilité douce pour les habitants de Porte de DrômArdèche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Concernant les voiries existantes revêtues en enrobé, les travaux sont ainsi séquencés :

- terrassement au droit des futurs panneaux
- pose de massifs et panneaux
- remblai de la fouille avec matériaux du site et évacuation des matériaux excédentaires
- mise en œuvre ponctuelle de marquage routier (peinture)

Concernant les pistes existantes compactées non revêtues, les travaux sont ainsi séquencés :

- purge éventuelle des matériaux en place et reprise de la structure de chaussée en grave naturelle (45cm) après compactage et nivellement du fond de forme
- reprise de nivellement et de compactage des pistes
- imprégnation bitumineuse
- mise en œuvre d'un revêtement bicouche avec granulats et liants clairs (idem ViaRhôna entre Tournon-sur-Rhône et Glun)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permet la circulation de cyclistes sur 18,8 km de voies douces (Véloroutes) identifiées et sécurisées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration Loi sur l'eau au titre des articles L.214-1 et suivants (rubriques 2150, 3120 et 3310);

Demande d'autorisation préalable pour travaux réalisés au sein de périmètres d'abords des monuments historiques (Article L.621-32 du code du Patrimoine);

Evaluation des Incidences Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire total aménagé	18,8 km
Dont:	
- Pistes compactées non revêtues existantes :	4,8 km
- Routes existantes revêtues (enrobé) :	13,7 km
- Pistes existantes faiblement compactées:	180 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Tracé "Valloire"

Anneyron
Saint Sorlin en Valloire
Moras en Valloire
Manthes

Tracé "Berges du Rhône"

Peyraud
Champagne
Saint-Desirat
Andance

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet (Tracé "Berges du Rhône") se trouve au sein d'une ZNIEFF de type II " Ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses annexes fluviales", à proximité d'une ZNIEFF de type I "Ile de la Sainte et restitution des sablons"; et d'une ZNIEFF de type II "Corniche du rhone et ensemble des vallons rhodaniens de st-pierre-de boeuf a tournon" et de plusieurs ZNIEFF de type I: "Côte de Viale, côte de panel", "Colline du Chatelet" & "Pelouses sèches de Charbieu".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (Tracés des "Berges du Rhône" et de "Valloire") n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (Tracés des "Berges du Rhône" et de "Valloire") n'est pas situé dans une zone réglementée par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (Tracés des "Berges du Rhône" et de "Valloire") n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (Tracés des "Berges du Rhône" et de "Valloire") n'est pas situé au sein d'un parc national, d'un parc naturel marin, ni au sein d'une réserve naturelle (régionale ou nationale).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (Tracés des "Berges du Rhône" et de "Valloire") n'est pas situé sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé "Berges du Rhône" traverse deux périmètres d'abords de protection de monuments historiques: "Ancien bac à traile" "Eglise Saint Pierre", Champagne. Le tracé "Valloire" traverse les périmètres de protection d'abords de monuments historiques suivants: "Eglise Notre Dame de l'Assomption" & " Presbytère", à Anneyron, "Hotel de Ville"à Moras en Valloire et "Eglise" & "Prieuré" sur la commune de Manthes
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en bordures des zones humides: "Iles de la Platière et de la Sainte", "Champagne", "Les Sauzets" ou traverse ponctuellement celle des " Sarrazinières". Le projet n'entraîne pas l'assèchement d'une de ces zones ou d'imperméabilisation des sols, les travaux n'ayant lieu que sur des chemins existants. La nature des travaux ne modifie pas les conditions d'alimentation d'une zone humide en aval, le revêtement mis en place ne modifie pas les conditions de ruissellement (chemins compactés existants).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels et technologiques et plans de préventions associés sont présentés en Annexe n°5 de ce présent dossier.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur un site pollué ou potentiellement pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein d'une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tracé "Berges du Rhône" se trouve en bordure du périmètre de protection éloigné du captage AEP "Terres carrées" situé sur la commune de Peyraud.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ni a proximité d'un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en bordure des zones Natura 2000 suivantes: "Ile de la Platière" (Directive Oiseaux) et "Milieux alluviaux et aquatiques de l'Ile de la Platière" (Directive Habitat). Il est également situé à proximité de la zone Natura 2000 "Affluents rive droite du Rhône" (Directive Habitat), environ 700 mètres pour le point le plus proche. L'Annexe n°8 permet de visualiser ces sites.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ni à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des drainages ou des modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le terrassement en déblais et l'évacuation des matériaux impropres à recevoir une structure de piste cyclable. Les volumes concernés sont les suivants : - Tracé "Berges du Rhône" : 4615 m3 - Tracé "Valloire" : 2225 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'apport et la mise en place de matériaux pour constitution des couches de forme et des couches de réglage des pistes cyclables : - Grave naturelle 0/80 : - Tracé Berges du Rhône : 3700 m3 - Tracé Valloire : 1940 m3 - Grave naturelle 0/31.5 : - Tracé Berges du Rhône : 915m3 - Tracé Valloire : 285 m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'utilise que des pistes existantes. Cependant, en raison de la présence d'engins de chantier, un risque faible d'altération subsiste. L'incidence est jugée faible, au regard du risque existant d'altération du milieu naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé "Berges du Rhône" s'inscrit en bordure Ouest des sites Natura 2000 " Ile de la Platière" et "Milieux alluviaux et aquatiques de l'Ile de la Platière", sur un linéaire de 1500 m environ. Cependant, le projet n'utilise que des pistes existantes: aucune emprise n'est effectuée sur cet habitat. Cependant, en raison de la présence d'engins de chantier, un risque faible d'altération subsiste. L'incidence est jugée faible, au regard du risque existant d'altération du milieu naturel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. Les véloroutes sont créées au droit de pistes existantes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des risques naturels, notamment un risque inondation important sur le tracé "Berges du Rhône". L'annexe 4 présente les risques et plans de prévention auxquels le projet est soumis.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun risque sanitaire et n'est pas concerné par de tels risques.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, le projet peut engendrer des trafics liés principalement aux déplacements des engins de chantier, poids-lourds et véhicules de services. Cependant, l'emprise des travaux est relativement faible, ce qui induit un temps de travaux court.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, l'augmentation du trafic entrainera une élévation des niveaux sonores due aux engins de chantier (moteur, alarme de recul,etc). Toutes les mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores, notamment le respect des horaires de chantier en période diurne. En phase exploitation, le projet n'engendre pas de nuisances sonores particulières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à engendrer des odeurs et n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le projet peut engendrer des vibrations émanant notamment des engins de chantier et de leur circulation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à engendrer d'émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, la qualité de l'air pourra être affectée par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les émissions de gaz de combustion issues des engins de chantier et des véhicules du personnel de chantier; - Les émissions de poussières liées à la mise en oeuvre des matériaux.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de Véloroutes n'est pas de nature à engendrer des rejets liquides.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de Véloroutes n'est pas de nature à engendrer des effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le projet engendrera majoritairement la production de déchets inertes issus des travaux de génie civil.</p> <p>Aussi, le projet engendrera, de manière générale, des déchets liés à une activité de chantier.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Les travaux sont réalisés au droit de pistes existantes, avec un revêtement en bicouche clair, favorisant l'intégration des "nouvelles" voies dans le paysage local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer de modifications sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase travaux, toutes les mesures seront prises pour limiter l'impact du projet sur l'environnement et/ou la santé humaine:

- Actions de limitation des émissions: stabiliser les poussières et limiter la vitesse des engins sur les pistes (20 km/h). Pour les machines et appareils: arrêt systématique des moteurs dès fin d'utilisation, nettoyage des roues et des véhicules, bache des camions...;
- Regroupement, stockage et recyclage des déchets de chantier réalisés conformément à la directive 1993/31/CE du 26/04/1999;
- Conformité des matériels de chantier à la réglementation sur les objets bruyants, réalisation des travaux uniquement en jours ouvrés et en période diurne, limitation des vitesses...;
- Revégétalisation des zones terrassées et plantation d'espèces locales adaptées ;

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, dont le tracé utilise majoritairement des pistes compactées existantes, à une incidence positive sur plusieurs aspects: il permet la mise en valeur du potentiel touristique de la CCPDA et de son environnement, de séparer les circulations cycles et automobiles et ainsi la mise en sécurité des usagers. Enfin, elle offre une alternative aux automobilistes: incite les usagers à utiliser des modes de déplacements doux.

Aussi, les pistes sont déjà existantes: les travaux n'entraînent pas de modification du paysage ni de destruction d'habitats naturels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Vallier

le,

18/02/2020

Signature



Pierre Pouvet



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

rue Françoise Barre-Sinoussi

Code postal

2 6 2 4 1

Localité

SAINT-VALLIER Cedex

Pays

Tél

04.75.23.45.65

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

KINDIGER

Prénom

Pascale

Qualité

Responsable du Pôle Environnement et Patrimoine

Tél

06.15.67.67.31

Fax

Courriel

p.kindiger@portedromardeche.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage